

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Étrangère, LAFFITE-BOLLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

De récentes dépêches du Mexique nous appren-
nent que le corps du général de Lorencez était à
Orizaba, en parfaite situation de défense et de
santé. Depuis la défaite d'Ortega, Zaragoza est à
Puebla, tandis que son lieutenant s'est retiré à
Tecomachalco avec 8,000 hommes. — Havas.

Le *Diario espanol* et la *Epoca* disent que l'Es-
pagne doit, par la reconnaissance du royaume
d'Italie, sortir de la politique d'isolement où elle
se trouve en Europe. — Havas.

On mande de Raguse, le 6 août, que l'armée
turque a transporté son camp à Sabljak pendant
les négociations. Dimanche et lundi, des combats
sanglants ont eu lieu. Klodosch et Vulatch ont
concentré leurs forces à Rjeka. Les Monténégrins
font de suprêmes efforts pour repousser l'invasion
turque. — Havas.

Dans la chambre des députés italiens, le 6 août,
M. Saffi désapprouve l'ordre du jour du ministre
de la guerre à l'armée. Il croit la guerre civile
impossible en Italie. Il dit que les impatiences de
ceux qui réclament Rome ne sont pas coupables,
mais généreuses.

Le ministre répond qu'il a la conviction d'avoir
exprimé les sentiments du pays et de l'armée. Les
promoteurs de désordres compromettaient le nom
du roi et le gouvernement; il fallait les démentir.
L'armée sera toujours fidèle au roi et fera son
devoir en toute occasion. Le gouvernement, de
son côté, fera tout son possible pour éviter la
guerre civile, sans permettre cependant l'accom-
plissement d'actes contraires à la volonté de la
nation.

Ces paroles sont accueillies par de vifs applau-
dissements.

Dans la séance du 7, M. Minghetti demande si
le gouvernement a reçu des nouvelles de Sicile.

M. Rattazzi répond qu'il n'a pas encore de nou-
velles positives et que les avis de ce genre seront
publiés aussitôt reçus. Le ministre ajoute que les
nouvelles alarmantes mises en circulation n'ont

aucun fondement. Aucune rencontre, dit-il, n'a
eu lieu entre les troupes et Garibaldi, et je crois
que ce fâcheux événement n'arrivera pas. Il ne
résulte pas des renseignements reçus que Garibaldi
ait refusé d'entendre la voix du roi. On ne
sait pas la position occupée par l'ex-dictateur.
Nos troupes montrent toutes une fidélité éprouvée.
Le meilleur esprit règne parmi elles. D'autre
part, il y a désertion dans le camp de Garibaldi.
Le public doit se mettre en garde contre les faux
bruits.

M. Sineo ayant approuvé la conduite de Garibaldi,
le président du conseil lui réplique avec
beaucoup de vivacité, au milieu des applaudisse-
ments de la chambre. Cet incident n'a pas de
suite.

On mande de Palerme que la situation n'a pas
empiré et qu'on espère toujours une solution
pacifique. Le bruit mis en circulation, que Garibaldi
aurait déclaré prendre la dictature, est in-
exact. La ville de Palerme est parfaitement tran-
quille.

Quelques députés de la gauche sont partis de
Turin pour la Sicile, afin d'y exercer une action
conciliante. — Havas.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 20 juillet, à
la correspondance Havas :

« On n'entend plus parler d'incendies; la grande
panique a cessé. Le gouvernement continue cepen-
dant à prendre des mesures énergiques pour
prévenir toute tentative révolutionnaire. On con-
centre des troupes dans les environs de Nijni-Now-
gorod, où doit avoir lieu la fameuse foire annuelle
qui réunit toujours dans cette localité une foule
immense. A tort ou à raison, le gouvernement
paraît croire que le parti extrême chercherait à
profiter de cette agglomération de la populace sur
un seul point pour provoquer des troubles.

« Le voyage de la famille impériale dans les
provinces baltiques et les ovations préparées par
la noblesse sont la grande préoccupation du jour.
On croit voir dans l'accueil fait à la famille impé-
riale quelque chose de plus que l'expression du
dévouement national, et le bruit court que la
noblesse de ces provinces projette d'obtenir une

constitution à l'instar de celle du grand-duché de
Finlande.

« On s'attend ici à de grandes réformes en
matière de finances, dont l'état actuel est loin de
répondre aux besoins du gouvernement. On parle
de nouveaux impôts, comme celui des portes et
fenêtres, des droits d'accise sur la consommation
du thé dans les restaurants, d'un droit sur les
percales de fabrication indigène servant à l'habil-
lement du peuple.

« Ces droits ne seraient-ils pas destinés à combler
le déficit que doit amener en 1863 l'abolition du
fermage des eaux-de-vie? On pense généralement
que ce déficit ne sera pas aussi facile à couvrir
qu'on le croyait, et les nouveaux impôts frappant
en grande partie la consommation des basses clas-
ses, on se demande s'il ne valait pas mieux avoir
recours à d'autres moyens.

« On se souvient à cette occasion que, tout ré-
cemment encore, une société de capitalistes et
d'anciens fermiers, au capital de 240 millions de
francs, offrait au gouvernement de se charger de
la perception de l'accise des eaux-de-vie sur les
bases arrêtées par le nouveau règlement, en gar-
rantissant à l'Etat sa recette actuelle et en s'en-
gageant à construire aux frais de la société un
réseau de 3,000 kilomètres de chemins de fer
dans les directions les plus importantes.

« La société proposait d'élever l'impôt sur les
boissons et s'engageait en revanche à livrer les
voies ferrées à l'Etat immédiatement après leur
construction sans remboursement de capital.
La société ne se réservait sur le capital déboursé
qu'une rente de 5 0/0 pendant cinquante ans, à
l'expiration desquels la rente cessait d'être ser-
vie sans que l'Etat eût besoin de la racheter.

« Cette proposition a été rejetée, ce qui, pour
la Russie constitue un fait d'autant plus extraor-
dinaire que la construction des voies ferrées y est
un objet de première nécessité. »

FAITS DIVERS.

Le prince de Carignan a dîné mercredi, à
Saint-Gratien, chez S. A. I. la princesse Mathilde.
Le prince part demain pour Turin.

PROUILLIOT.

JEANNETTE.

(Suite.)

— La pauvre enfant ouvrit, et recula presque

effrayée, en se voyant en face de M. Armand Bonneval.

— Ah! dit-elle, ce n'est pas lui, et c'est vous.

— Eh bien! Jeannette, vous me faites là une drôle de
réception; qui attendiez-vous donc?

— Personne.

— Il y avait pourtant là un soldat à votre porte.

— Ah! je le savais bien!

Et Jeannette tomba sur une chaise, et ferma les yeux
pour ne pas voir M. Armand Bonneval.

— Une jolie connaissance que vous avez là, Mademoi-
selle! J'étais bien bon de m'inquiéter de vous et de
venir vous offrir de l'argent.

— Assez, Monsieur, assez, dit Jeannette en se levant
avec une grande dignité, n'ajoutez pas l'insulte à l'of-
fense. Je ne veux rien de vous.

— Tu prends mal ton moment, ma petite, pour faire
la fière avec moi. Il paraît, ma belle enfant, que tu chan-

tais tout à l'heure, et que tu avais le cœur gai en atten-
dant ce nouvel amoureux.

— Et que lui avez-vous dit, Monsieur? demanda vive-
ment Jeannette, sans s'inquiéter de la nouvelle imperti-
nence de M. Armand Bonneval.

— Ma foi! je ne lui ai rien dit; j'allais le rosser, je
crois, quand il s'est sauvé.

— Hélas! hélas! il a vu ma honte, il a tout deviné!
J'en mourrai, j'en mourrai, bien sûr!

— Vous êtes folle, Jeannette. Si je puis vous servir
dans vos nouvelles amours, je le ferai... quoiqu'à bien
prendre j'aie grandement à me plaindre!

— Ah! c'est vous?

— Sans doute: en causant avec les domestiques de
cette jeune demoiselle que j'allais épouser, vous êtes
cause que notre mariage a été ajourné.

— J'en ai bien du regret, balbutia Jeannette avec une
faible ironie.

— Et puis voilà que vous m'ôtez mes illusions; je
croyais avoir trouvé en vous un cœur pur, et je vous
prends en faute... enfin cela m'ôte un peu du souci où
j'étais de vous.

— Monsieur Armand, dit Jeannette, en plaçant sa
petite lampe entre elle et le jeune notaire, regardez-
moi bien, et, pour la dernière fois, entendez-vous?

Quand vous m'avez séduite, étiez-je pâle et maigre,
comme me voici?

— Il est vrai que vous êtes pâle, dit M. Bonneval,
en reculant vers la porte.

— Qui m'a perdue? qui répondra de mon âme devant
Dieu?

— Ma foi! ce sera vous! on ne séduit que les filles
qui le veulent bien; vous étiez vaniteuse, et vous
m'avez presque forcé à vous amener ici. Est-ce vrai?

— Oui, oui, c'est vrai! s'écria Jeannette en se tor-
dant les bras, seule je suis coupable!... Mais allez vous-
en, allez vous-en, je ne veux plus vous voir. Ce soldat...
c'était Pierre, mon pauvre Pierre! Ah! mon Dieu! ayez
pitié de moi!

M. Armand Bonneval ouvrit la porte et se glissa dans
la rue.

— Diable! diable! pensait-il en clignant les yeux pour
tâcher d'y voir, malgré l'obscurité, j'aimerais autant ne
pas rencontrer ce garçon-là.

— Et pendant que Jeannette, suffoquée par les sanglots,
épui-sée par cette dernière secousse, se traînait jusqu'à
son lit, et tombait dans le sommeil léthargique qui suit
souvent les grands brisements du corps et de l'âme,
Pierre, qui était revenu sur ses pas et avait entendu des
mots et des lambeaux de phrases, à l'aide desquels il

— S. A. le vice-roi d'Égypte, qui était souffrant depuis son arrivée dans le port de Cherbourg, est parti de cette ville le 7 août pour Caen par un train spécial.

— Nous trouvons dans le *Mémorial de la Loire* le document suivant qui intéresse à un haut degré les communes de notre département :

« M. le ministre des finances et son collègue M. le ministre de l'intérieur viennent de prendre, à l'égard des dotations faites aux communes et acceptées par les maires de ces communes, à titre conservatoire, en vertu de l'article 48 de la loi du 18 juillet 1837, relativement aux époques de l'exigibilité du droit proportionnel d'enregistrement, une décision importante que nous sommes heureux d'être des premiers à signaler.

« Les communes, en thèse générale, ne sont habiles à acquérir des droits ou à contracter des obligations qu'après y avoir été régulièrement autorisées. C'est par exception à cette règle qu'elles peuvent, avant une autorisation spéciale, accepter les dons et legs. Mais il résulte de l'esprit et des termes des dispositions de l'article 38 de la loi du 18 juillet 1837 que cette acceptation est une mesure purement conservatoire. Elle a pour but exclusif de prévenir, soit le retrait des offres de dotation entre vifs, soit de la caducité dont elles seraient frappées par la mort de leur auteur avant l'acte d'autorisation, et de permettre aux communes de veiller à la conservation des biens qui sont l'objet des libéralités ou de profiter le plus tôt possible de leurs revenus. Elle n'a pas pour conséquence immédiate la translation de la propriété de ces biens aux communes.

« S'il en était autrement, le législateur n'aurait pas déclaré formellement dans l'article 48 précité que l'acte du gouvernement ou l'arrêté du préfet qui intervient ensuite rétroagit au jour de l'acceptation. Cette acceptation doit dès lors être considérée comme subordonnée à une condition, non pas résolutoire, mais suspensive; d'où il suit que le droit proportionnel de mutation ne saurait devenir exigible qu'à partir du moment où cette condition se réalise, c'est-à-dire où intervient l'autorisation, la propriété se trouvant transférée à ce moment avec effet rétroactif.

« Il résulte donc de la décision de M. le ministre des finances et de M. le ministre de l'intérieur que le droit proportionnel n'est pas exigible sur les donations faites aux communes et acceptées à titre provisoire par le maire, sauf au domaine à réclamer ce droit aussitôt après l'acte d'autorisation émané du préfet ou du gouvernement. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'année, dans sa marche uniforme et monotone, nous amène de temps en temps quelques jours qui font une heureuse diversion au cours ordinaire des choses de la vie. Parmi ces jours bénis de tous, attendus et désirés avec une si vive impatience, il n'en est peut-être aucun de plus fertile en douces émotions et en agréables souvenirs que celui d'une distribution de prix. C'était la fête que l'on célébrait jeudi au Collège, et l'on peut dire que rien n'y manquait pour qu'elle fût brillante et animée : tout ce qui peut flatter l'oreille et les yeux, et en même temps

avait pu démêler une partie de la vérité. Pierre attendait M. Armand Bonneval à cinquante pas de la petite maison de Jeannette; il l'attendait, bien décidé à s'élançer dans la direction qu'il prendrait, ou à l'arrêter s'il venait à passer devant lui.

M. Armand Bonneval avançait d'un pas léger et prudent, enfonçant ses regards de droite et de gauche. La rue Saint-Similien était alors ce qu'elle est encore aujourd'hui, si mal éclairée, qu'on n'y voyait guère qu'avec les étoiles du ciel, et le ciel, ce soir-là, semblait aussi noir que la terre.

M. Armand Bonneval, comme c'est assez l'usage lorsqu'on a peur, parlait de temps en temps tout haut.

— Diable d'homme ! disait-il, j'aimerais autant qu'il fût ailleurs.

Et il avançait, toujours poursuivi par la même pensée.

— Après tout, ajouta-t-il, cherchant à se rassurer, ce n'est qu'un pauvre diable de soldat...

Mais M. Armand Bonneval achevait à peine ces mots, que Pierre saisissait son bras craintif dans sa large main.

— C'est moi, dit Pierre d'une voix sourde, pas de bruit, ou je vous tue comme un chien !... Je ne suis qu'un pauvre diable de soldat, c'est vrai ! seulement,

toucher et remuer le cœur y était réuni. Longtemps avant l'arrivée du président de cette fête, se pressait, dans la salle affectée à cette touchante cérémonie, ornée avec art et goût, parsemée de drapeaux et d'étendards, un public nombreux et choisi qui a attendu sans une trop vive impatience le commencement de la solennité, en admirant les dessins et les divers travaux graphiques qui ornaient les deux côtés de la salle. A gauche, c'étaient les dessins d'imitation, académies, paysages, remarquables par la vigueur et la netteté du coup de crayon ; à droite, et c'était surtout de ce côté que se portait l'attention des spectateurs, c'étaient les cartes de France et d'Europe, les mappemondes, les sphères, les levées de plans... œuvres de patience et de précision, exécutées par les élèves de M. Détriché. — A une heure précise, le premier magistrat de notre ville, toujours si heureux et si jaloux de témoigner sa sympathie et sa sollicitude pour le collège qui a abrité les premières années de sa jeunesse, M. Louvet, accompagné de M. le Procureur impérial et du clergé de Saumur, est venu occuper le fauteuil de la présidence. Après une ouverture brillante, exécutée par la musique de l'École de cavalerie, M. Pottier, professeur de rhétorique, a pris la parole.

En nous faisant l'histoire de la littérature au IV^e siècle, qui était le sujet de son discours, c'est-à-dire de l'époque où se manifeste le premier réveil de l'esprit français, ce savant professeur a tenu surtout à nous montrer que dès les premiers siècles de notre histoire nous avons occupé un rang brillant et distingué dans les lettres, et que les deux qualités natives de notre pays ont été toujours *strenua demicare, disertè loqui*. Après avoir, dans un aperçu rapide et brillant, retracé le caractère de la poésie dans Avitus, Prudence... après nous avoir montré l'affluence d'auditeurs qui venaient de tous les coins du monde civilisé fréquenter nos écoles d'Arles, de Narbonne, et surtout de Marseille, il a terminé par une péroraison, pleine de chaleureux et d'encourageants conseils qui a soulevé d'universels applaudissements.

M. Louvet s'est levé ensuite et nous a parlé sur le ton le plus aimable et en même temps le plus familier de la bonté. Il y avait dans sa voix et dans ses paroles tant de douceur, d'abandon, d'aménité et en même temps d'onction que tout le monde se trouvait à la fois ravi et ému. Les élèves, d'ordinaire en ce jour, si distraits et si impatients de recevoir leurs couronnes et d'embrasser leurs parents, ont prêté aux paroles de M. Louvet, une filiale et religieuse attention.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ce discours.

« Mes chers enfants,

« Au risque de retarder la joie de vos triomphes et l'heure si douce où commencent pour vous le repos et les plaisirs, je veux vous entretenir durant quelques minutes d'une vertu qui, petite et modeste en apparence, n'en est pas moins la première de toutes, parce qu'elle résume, pour ainsi dire, et contient en germe toutes les autres. Cette vertu, c'est la bonté : la bonté, cette divine fleur de la charité, comme l'appelle saint Bernard ; ce baume précieux qui parfume nos autres qualités et les empêche de se corrom-

pre ; ce talisman magique qui, pareil à celui que les fées donnaient jadis à leur filleul en son berceau, attire à nous et subjugue invinciblement tous les cœurs.

pre ; ce talisman magique qui, pareil à celui que les fées donnaient jadis à leur filleul en son berceau, attire à nous et subjugue invinciblement tous les cœurs.

« Que ne suis-je un grand orateur ou un grand écrivain ! Je vous peindrais la bonté sous des traits si séduisants, que vous voudriez tous posséder cette vertu. Vous pouvez tous l'acquérir. Dieu, dans son miséricordieux amour pour l'homme, a mis la bonté à la portée de tout le monde. La plupart des autres qualités sont le privilège exclusif de quelques-uns ; ainsi, il n'est pas donné à tous d'être intelligents, beaux, robustes ou agiles ; mais il est donné à tous de devenir bons et de se faire aimer.

« La bonté convient dans toutes les conditions sociales. Si vous êtes petit, vous grandirez par la bonté ; si vous êtes grand, ce n'est que par la bonté que vous pourrez légitimer et conserver votre grandeur.

« Vous mêmes, mes enfants, dans vos relations de chaque jour, au collège, dites-moi quel est celui de vos camarades que vous recherchez le plus volontiers et vers lequel vous sentez attiré de préférence ? Est-ce le plus grand, le plus fort, le plus adroit, ou mieux encore, est-ce le plus instruit ou le plus spirituel ? Non, c'est celui qui est bon et chez lequel la bonté, devenue comme une seconde nature, ne se dément jamais. Croyez bien que cette prédilection instinctive qui vous entraîne dès à présent vers la bonté, survivra à votre sortie du collège et suivra dans le monde, jusqu'à la fin de sa carrière, le condisciple bienheureux auquel elle s'attache comme une glorieuse et impérissable couronne.

« Notre langue française, si merveilleusement douée pour peindre toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur, a consacré en quelque sorte l'excellence de cette vertu par des appellations populaires et usuelles qui se retrouvent dans toutes les bouches, dans tous les temps et sur tous les points de notre pays. Ainsi, dans vos familles, la grand'mère, ce type de l'affection poussée jusqu'à la faiblesse, la grand'mère qui vous gâte toujours et ne vous gronde jamais, et qui a le droit d'être ainsi faible vis-à-vis de vous parce que vous lui appartenez sans qu'elle ait sur vous charge d'âme ; la grand'mère porte communément le nom de bonne-maman. Et cette autre personne de votre maison, qui, sans faire partie de votre famille, est cependant digne d'y avoir sa place, dont le service s'est dévoué à votre enfance et qui vous prodigue encore chaque jour des soins et des caresses à faire envie à votre mère, votre naïve reconnaissance ne la désigne-t-elle pas sous un nom qui rappelle et récompense sa bonté ? Enfin, dans une sphère d'idées plus hautes, quel nom donnez-vous à celui vers lequel s'élèvent matin et soir votre cœur et vos prières, et qui tient dans ses mains tout puissantes les destinées des rois et celles des collégiens ? Les poètes l'appellent Jéhova, les philosophes l'Être suprême, le peuple l'appelle tout simplement le bon-Dieu. C'est là son vrai nom, mes enfants. Ne lui en cherchez point d'autre. C'est, je le crois, celui qui lui plaît le mieux et qui le représente sous son image la plus fidèle.

« L'histoire aussi nous enseigne le prestige et l'aurore qui s'attachent à la bonté. Parmi les grands noms qui brillent dans l'Église catholique, en est-il qui jettent un éclat plus pur et plus suave que ceux de Fénélon, le bon archevêque de Cambrai, de saint Vincent de Paul, le père des petits enfants délaissés, et surtout de saint François de Sales, cet admirable apôtre de la douceur, qui préconisait cette vertu par-dessus toutes les autres, qui voulait qu'on la pratiquât envers tout le monde et même envers soi, et qui a consacré à cette dernière et originale recommandation un des plus charmants chapitres d'un de ses plus charmants ouvrages. Dans l'ordre politique, quel est celui de tous nos anciens rois de France dont le souvenir s'est gravé le plus profondément dans la mémoire du peuple ? Entrez dans le cabinet de travail de l'Empereur actuel des Français ; vous y verrez un buste en marbre, œuvre d'un grand talent, due au ciseau d'un de nos compatriotes, enfant de Saumur par sa mère, le sculpteur Arnaud ; approchez et contemplez cette figure où resplendissent, dans un heureux mélange, la finesse, la gaieté et la bonhomie ; c'est le héros Bérnais, c'est le roi Henri IV, celui qui disait à son ministre, lorsque ce dernier se jetait à ses pieds pour une faute commise : « Relevez-vous, » Sully, on croirait que je vous pardonne. »

« Cette admiration des peuples pour la bonté est naturelle et légitime ; car la multitude s'éprend volontiers de tout ce qui est élevé et grand ; et la bonté, qui rapproche l'homme de Dieu, suppose

j'ai le cœur et la force d'un lion, et je puis vous étrangler et vous jeter dans l'Édre comme on y jette les immondices !

— A l'assassin ! voulut crier M. Armand Bonneval, qui ne put faire entendre qu'un son rauque, tant l'effroi le paralysait.

— Lâche ! dit Pierre, lâche, qui tremble sous main. Si je voulais te tuer, ce serait déjà fait ; la menace ne précède pas l'action. Je t'ai attendu pour te prévenir que si tu n'épouses pas Jeannette, si tu ne lui rends pas l'honneur, entends-tu ? je te retrouverai, aussi sûr que je m'appelle Pierre, et que je suis Bas-Breton ! Chez nous, un homme ne manque à son serment que lorsque la terre manque sous ses pas.

Va-t'en, à présent !
La main de fer qui retenait le bras tremblant du séducteur de Jeannette ouvrit ses doigts crispés par la colère et la douleur.

M. Armand Bonneval, pâle et à demi-suffoqué, s'éloigna en s'appuyant le long des murs, doucement d'abord, et puis à toutes jambes, à mesure que la frayeur faisait place à la certitude qu'il n'avait plus rien à craindre.

(La suite au prochain numéro.)

toujours dans une certaine mesure l'élévation de l'esprit et la grandeur de l'âme.

» Elle a aussi pour compagnes ordinaires la justesse du jugement et la fermeté du caractère. Le cœur et l'esprit se tiennent de près chez l'homme; il est rare que la valeur de l'un n'influe pas un peu sur celle de l'autre. En ce qui regarde particulièrement l'énergie du caractère, l'expérience prouve que les résolutions prises dans le calme de la charité et de la bienveillance ont plus de force et de durée que celles qui sont dictées par la passion et la colère. La mansuétude et la fermeté, loin de s'exclure comme on le croit communément, sont au contraire deux alliées qui se rencontrent fréquemment sur le même terrain et qui se prêtent un mutuel appui.

» Enfin la bonté ne dédaigne pas de s'associer parfois à cette verve gaie et piquante de l'esprit qui n'a pas d'appellation précise dans notre langue, et que les écoliers, grands connaisseurs pourtant en la matière, désignent improprement sous le nom de malice. De même que le sel, employé judicieusement et à dose convenable, rehausse la saveur des substances auxquelles il se mêle, de même la malice (servons-nous de ce mot, faute d'un autre) contenue en de sages limites et tempérée par la bienveillance, donne du relief et du charme à nos autres qualités.

» Mais ne vous y trompez pas. La véritable bonté, même lorsqu'elle s'abandonne ainsi aux joyeux entraînements de l'esprit, ne blesse jamais personne, et se montre au contraire indulgente pour tout le monde. Elle se garde surtout de juger sévèrement le prochain. Nos jugements ne sont presque jamais impartiaux; nous sommes dominés souvent par l'envie, quelquefois par la rancune, presque toujours par l'orgueil. Quel nom inflige-t-on à un juge qui, du haut de son tribunal, se laisse corrompre par des influences secrètes? Eh bien! lorsque dans le monde nous jugeons nos frères, nous sommes le plus souvent corrompus par la passion, et, sans le savoir, nous ne sommes en réalité autre chose que des juges prévaricateurs.

» Aimez donc et pratiquez la bonté, mes enfants. Pratiquez-la pour votre bonheur particulier, et pour le bonheur aussi de cette société dont vous serez un jour les acteurs principaux. Vous allez bientôt nous remplacer dans la vie. Pères de famille à votre tour, mêlés aux affaires publiques et privées, vous tiendrez dans vos mains les destinées de notre pays. Ah! je vous en conjure, faites par vos vertus que cette France si aimée par nous, génération qui vous précède, ne descende pas du rang où elle est placée, et qu'elle conserve toujours sur son noble front ce diadème éclatant et pur qui depuis tant de siècles l'a fait surnommer la reine des nations.

» Mais je m'arrête, mes chers enfants; je crains d'avoir été trop long. Il y a 45 ans, j'étais assis à la place où vous êtes, dans ce même collège, sur ces mêmes bancs; et je me souviens de la frayeur et de la colère sourdes qui s'emparaient de moi, lorsque je voyais M. le Maire ou M. le Sous-Préfet s'avancer sur l'estrade avec un gros manuscrit à la main. Il faut que ma vieille expérience me profite aujourd'hui dans votre intérêt. D'ailleurs, en vous parlant de la bonté, je pêche des convertis; ou plutôt c'est vous qui prêchez d'exemple, puisque vous avez eu la patience de m'écouter jusqu'au bout. Venez donc recevoir vos couronnes. Seulement qu'il me soit permis auparavant d'en décerner une, la première de toutes, non pas à vous, mes enfants, mais en votre nom à votre principal, à votre aumônier, à vos professeurs, dont le zèle intelligent et dévoué ne s'est pas démenti un seul instant durant le cours de cette année. Je suis heureux de leur payer ici ce juste et public tribut d'éloges et de remerciements. Ils savent que ce ne sont pas de vaines paroles que je leur adresse, et qu'en toute circonstance ils peuvent compter sur moi. Oui, le collège de Saumur possède mes sympathies les plus vives et les plus profondes. Chaque fois que j'entre dans ce bel établissement, je vois monter vers mon cœur mille souvenirs d'enfance qui me rafraîchissent et me fortifient; je salue avec amour ces murs qui ont abrité ma jeunesse; et sous l'empire de ce charme, je sens le Maire de Saumur, chef de la cité, disparaître en moi pour faire place au disciple respectueux, dévoué et reconnaissant.

Voici les noms des lauréats qui ont été proclamés après ce discours.

PRIX D'HONNEUR. — Discours français. — Émile Proust.

TABLEAU D'HONNEUR. — Albert Guillot, Georges Servain, Henri Gagneux, Louis Oger, Louis Richard, Léon Pissot, Jean-Baptiste Florisson, Benjamin Jamin, Émile

Chedeau, Maximilien Robineau, Gustave Leroy, René Beaufils, Henri Lecomte, Auguste Lecoq, Charles Blain, René Boismard, Charles Gagneux, Léon Quétin, Jules Picot, Michel Taveau, Constant Chasles, Edouard Prudhommeau, Émile Malville, Albert Aumont, Henri Gasnier, Abel Berge.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Première division. — Abel Sainson, Antoine Joffrault.

Deuxième division. — Paul Rivaud, Émile Retiveau.

Troisième division. — 1^{re} section. — Eugène Courtard, Louis Richard. — 2^e Section. — Émile Chedeau, Charles Blain.

CLASSE DE LOGIQUE. — Excellence. — Section des Lettres. — Albert Guillot.

Section de Sciences. — Edmond Gauthier.

Sections réunies. — Dissertation française. — Albert Guillot.

Version Latine. — Albert Guillot.

Section des Lettres. — Dissertation latine. — Georges Servain.

Sciences mathématiques. — Albert Guillot.

Sciences physiques. — Albert Guillot.

Section des sciences. — Sciences mathématiques. — Edmond Gauthier.

Sciences physiques. — Edmond Gauthier.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — Excellence. — Émile Proust.

Discours latin. — Émile Proust.

Version latine. — Émile Proust.

Version grecque. — Émile Proust.

Histoire et Géographie. — Émile Proust.

Récitation classique. — Raymond Camus.

Histoire naturelle. — Émile Proust.

Anglais. — Émile Proust.

CLASSE DE SECONDE. — Excellence. — Section des Lettres. — Louis Oger.

Sections réunies. — Version latine. — Louis Oger.

Histoire et Géographie. — Ernest Courtois.

Récitation classique. — Louis Oger.

Anglais. — Ernest Courtois.

Allemand. — Louis Oger.

Section des Lettres. — Narration latine. — Louis Oger.

Vers latins. — Louis Oger.

Version grecque. — Louis Oger.

Thème grec. — Ernest Courtois.

Chimie et Cosmographie. — Louis Oger.

Section des Sciences. — Sciences mathématiques. — Henri Rocher.

Travaux graphiques. — Henri Rocher.

CLASSE DE TROISIÈME. — Excellence. — Section des Lettres. — Léon Pissot.

Sections réunies. — Version latine. — Léon Pissot.

Histoire et Géographie. — Léon Pissot.

Récitation classique. — Léon Pissot.

Anglais. — Léon Pissot.

Section des Lettres. — Thème latin. — Léon Pissot.

Vers latins. — Léon Pissot.

Version grecque. — Léon Pissot.

Thème grec. — Léon Pissot.

Géométrie et Physique. — Léon Pissot.

Section des Sciences. — Physique et Chimie. — Abel Sainson.

Travaux graphiques. — Alfred Brault.

CLASSE DE QUATRIÈME. — Excellence. — Paul Laporte.

Thème latin. — Paul Laporte.

Version latine. — Paul Laporte.

Version grecque. — Paul Laporte.

Histoire et Géographie. — Louis Prévost.

Récitation classique. — Émile Retiveau.

Éléments d'arithmétique et de géométrie. — Alphonse Christoffau.

CLASSE DE CINQUIÈME. — Excellence. — Émile Chedeau.

Thème latin. — Émile Chedeau.

Version latine. — Émile Chedeau.

Version grecque. — Émile Chedeau.

Grammaire française. — Émile Chedeau.

Histoire et Géographie. — Adrien Guillot.

Récitation classique. — Albert Rouait.

CLASSE DE SIXIÈME. — Excellence. — Auguste Lecoq.

Thème latin. — Auguste Lecoq.

Version latine. — Auguste Lecoq.

Exercices grecs. — Auguste Lecoq.

Grammaire française. — Auguste Lecoq.

Histoire et Géographie. — Auguste Lecoq.

Récitation classique. — Émile Arnaudeau.

CLASSE DE SEPTIÈME. — Excellence. — Charles Blain.

Thème latin. — Charles Blain.

Version latine. — Louis Richard.

Grammaire française. — Charles Blain.

Histoire et Géographie. — Charles Blain.

Récitation classique. — Charles Blain.

Grammaire française. — François Moussard, Benjamin Jamin.

Narration française. — Abel Sainson, Auguste Turleau.

Mathématiques usuelles. — Abel Sainson, Benjamin Jamin.

Histoire et Géographie. — Auguste Turleau, Jean-Baptiste Florisson.

Physique et Histoire naturelle. — Jean-Baptiste Florisson, Auguste Turleau.

Écriture et tenue des livres. — Jean-Baptiste Florisson, Benjamin Jamin.

Dessin linéaire. — Elie Pichard, Jean-Baptiste Florisson.

Langue anglaise. — Abel Sainson, Charles Guyard.

Récitation classique et lecture. — Benjamin Jamin, Jean-Baptiste Florisson.

Deuxième division de la deuxième année. — Excellence. — Albert Aumont, Henri Gagneux.

Grammaire française. — Albert Aumont, Gustave Leroy.

Narration française. — Émile Peyrolles, Albert Aumont.

Mathématiques usuelles. — Henri Gagneux, Gustave Leroy.

Histoire et Géographie. — Albert Aumont, Alfred Audineau.

Histoire naturelle. — Gustave Leroy, Albert Aumont.

Écriture et tenue des livres. — Gustave Leroy, Henri Gagneux.

Dessin linéaire. — Albert Gouby, Jules Clée.

Langue anglaise. — Gustave Leroy, Henri Gagneux.

Récitation classique et lecture. — Henri Gagneux, Albert Aumont.

DEUXIÈME COURS. — Première division. — Excellence. — Edouard Prudhommeau.

Grammaire française. — Gustave Roy.

Histoire et Géographie. — Gustave Roy.

Lecture. — René Boismard.

Arithmétique. — Gustave Roy.

Écriture. — Eugène Deville.

Dessin linéaire. — Gustave Roy.

Récitation classique. — Michel Taveau.

Deuxième division. — Excellence. — Alphonse Sanzay, Charles Gagneux.

Grammaire française. — Daniel Ponsburet, Charles Gouby.

Histoire et Géographie. — Charles Gouby, Albert Fouquet.

Lecture. — Daniel Ponsburet, Charles Gouby.

Arithmétique. — Charles Gagneux, Paul Ouvrard.

Écriture. — Alphonse Sanzay, Charles Gagneux.

Dessin linéaire. — Eugène Vaillet, Achille Girard.

Récitation classique. — Paul Ouvrard, Charles Gagneux.

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

PREMIÈRE DIVISION. — Excellence. — Abel Berge.

Langue française. — Émile Delpech.

Histoire et Géographie. — Georges Esnault.

Calcul. — Abel Berge.

Écriture. — Jean Villiers.

Lecture. — Charles Lebrun.

Récitation. — Émile Delpech.

DEUXIÈME DIVISION. — Excellence. — Edmond Vata.

Langue française. — Edmond Vata.

Histoire et géographie. — Louis Lestavel.

Calcul. — Gaston Rambourg.

Écriture. — Louis Lestavel.

Lecture. — Athanas Angibault.

Récitation. — Gaston Rambourg.

TROISIÈME DIVISION. — Excellence. — André Morin.

Calcul. — Henri Gasnier.

Lecture. — André Morin.

Écriture. — Gabriel Person.

Récitation. — André Morin.

DESSIN D'IMITATION. — Louis Ménard, Elie Pichard.

MUSIQUE VOCALE. — Première division. — Fernand Berroulle, Jean-Baptiste Florisson.

Deuxième division. — Albert Aumont, Victor Baugé.

La rentrée est fixée au lundi 6 octobre.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le lendemain 7 octobre, à huit heures du matin.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DU 15 AOUT.

RÉGATES SAUMUROISES

(Deux heures après midi.)

COURSES A LA VOILE ET AUX AVIRONS.

1^{re} Course aux avirons.

PRIX. Un pavillon donné par la ville.

Un rameur aux avirons de couple.

2^e Course à la voile si le vent le permet, aux avirons, sans nombre limité.

1^{er} PRIX. Une médaille d'argent donnée par la ville.

2^e PRIX. Un pavillon donné par la société des régates.

3^e Course aux avirons.

PRIX. Une médaille de bronze donnée par la ville.

Toute embarcation bordant deux avirons de pointe.

4^e Course.

Prix. Un pavillon.

Yoyou et périssoir, assis ou debout, à l'aviron ou à la pagaie.

Dès que le signal du départ sera donné, toutes les embarcations étrangères aux régates devront se retirer en dehors des bouées indiquant le parcours.

Les inscriptions auront lieu, jusqu'au 12 août inclusivement, au bureau de l'architecte-voyer.

Approuvé: Le maire, LOUVET.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 7 août. — Le journal la *Discussion* dit que, jusqu'à ce moment, Garibaldi a refusé de céder aux avis conciliants. L'ex-dictateur aurait déclaré toutefois qu'il ne veut pas se battre contre les Italiens. Les troupes le suivent à quelque distance en évitant une collision. Il paraît que le but de Garibaldi est de gagner un point quelconque du littoral pour s'y embarquer.

Le bruit d'un projet de démonstration à Rome prend de la consistance.

Varsovie, 7 août. — Un coup de pistolet a été tiré aujourd'hui sur le marquis Vielopolski, au moment où il descendait de voiture près du grand escalier du palais de la commission du Trésor. Le meurtrier a été arrêté; son identité n'est pas encore établie.

Le marquis Vielopolski n'a pas été atteint. — Havas.

Un nouveau journal illustré a paru depuis le 1^{er} avril, l'*Universel*, et il a réalisé toutes les promesses qu'il avait fait concevoir son début. L'*Universel*, dont le format est le même que celui de l'*Illustration*, s'il ne prétend pas tout à fait à la perfection de cette feuille sans égale dans la presse illustrée, est cependant un des tours de force les plus surprenants du bon marché; beau papier, belles gravures, rédaction excellente; rien ne manque à ce recueil, qui a tout de suite conquis sa place et qui se tire déjà à vingt mille exemplaires. Le prix de l'*Universel* est de 25 cent. par numéro et 15 fr. par an. Il paraît, comme ses confrères illustrés, une fois par semaine.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu! 46 ans de succès!

Le *Liniment-Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontems, ph.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La hausse a poursuivi ses progrès à la Bourse, princi-

palement en faveur de la rente. L'une de ses causes est l'action continue du comptant, dont les achats sérieux ont atténué l'effet des ventes à découvert effectuées tantôt ferme, tantôt sous forme de primes, depuis le commencement du mois. Elle provient également de l'abondance des capitaux disponibles, qui s'est encore manifestée par un abaissement prononcé des prix du report.

La plupart des actions de chemins de fer, suivant l'impulsion de la rente, ont éprouvé une hausse sensible.

Le cours de l'emprunt italien, dont les titres ont été libérés à partir du 31 juillet, avait d'abord éprouvé l'influence de réalisations de bénéfices; mais bientôt la hausse a prevalu, et l'on a coté 72.80 lorsqu'on a appris l'adoption, par la chambre des députés de Turin, du canal d'irrigation de la Haute-Italie, avec garantie d'intérêt à 6 0/0 par l'Etat, et remboursement en cinquante années. Cette valeur est tenue à 355 à la Bourse de Turin, après avoir atteint 360.

Il y a toujours un mouvement régulier de capitaux de placement sur les obligations des chemins de fer français et étrangers dont les cours se maintiennent avec fermeté.

La cote des valeurs diverses n'a pas éprouvé de variations prononcées. — E. DUTIL.

BOURSE DU 7 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 95
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 97 65.

BOURSE DU 8 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 69 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 90.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BLOT.

Les créanciers de la faillite du sieur Henri Blot, épiciier à Saumur, sont invités à se présenter dans le délai de 20 jours au syndic de la faillite (M. Cormery, agent d'affaires à Saumur) pour lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce le mardi 26 août courant à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

A LOUER PRÉSENTEMENT

En totalité ou par parties,

UNE BELLE MAISON AVEC JARDIN Et Grand Clos,

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte, occupée précédemment par M. PINOT père.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur, ou à M. LUDOVIC PINOT, rue des Pauvres, à Bagneux. (388)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 10 août 1862;

LE CLOS VIOLETTE

Contenant 58 ares, avec petite chambre, près Nantilly, dépendant de la succession JOUANNEAU. (382)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

L'ancienne MAISON de ROULAGE de M. Rocher aîné, située à Saumur, quartier des Ponts, rues Dardalin et du port Cigogne. Cette maison, propre au commerce, comprend de vastes magasins, remises, écurie et cour.

S'adresser à M. RENÉ ROCHER, propriétaire à Saumur, place du Roi-René, ou à M. CLOUARD, notaire.

A VENDRE UN CHEVAL

Demi-sang anglais, bai, âgé de 3 ans 1/2, bien dressé à la voiture, propre à devenir un cheval de course. Il serait échangé contre une jument poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN CHEVAL ARABE

Agé de 10 ans, pouvant s'atteler. S'adresser à M. HUAU, vétérinaire en 2^e à l'Ecole de cavalerie. (377)

BEAUX FAISANS ARGENTÉS,

Gros et Petits,

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

Pour cause de santé,

UN FOND DE SERRURIER ET DE FORGERON

A Saint-Florent.

S'adresser à PIERRE SANZAY.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis.

S'adresser à M. RIVIER qui occupe la maison, ou à M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (271)

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un CLERC. (389)

A LOUER DE SUITE

UN PETIT JARDIN bordant la Loire, planté d'arbres chargés de leurs fruits.

S'adresser à M. JAGOT-GRAVIER, rue de la Visitation. (578)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAGASIN ET PORTION DE MAISON

Occupés par M. Daveau, miroitier, rue du Puits-Neuf.

S'adresser à M^{me} veuve BORET GALLEAU, rue Royale, 56. (161)

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats: 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, tres-commodes pour les ménages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C^e, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (177)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,